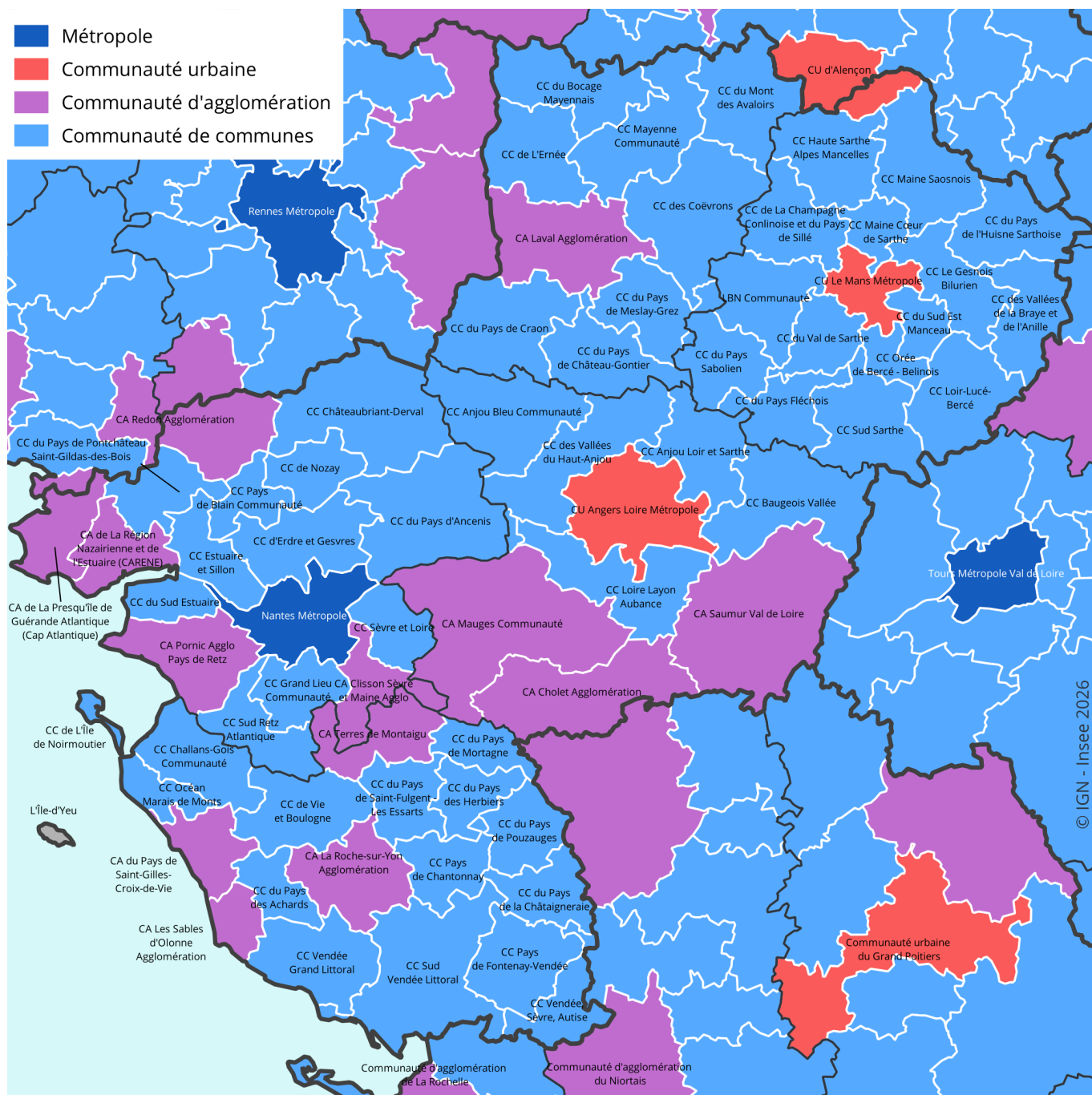


Intercommunalités

► Intercommunalités au 1^{er} janvier 2024



Note : Géographie au 1^{er} janvier 2025. L'île-d'Yeu n'appartient à aucune intercommunalité. La communauté urbaine d'Alençon, la communauté de communes du Maine Saosnois, la communauté d'agglomération de Redon Agglomération et la CA de la Presqu'île de Guérande Atlantique incluent des communes de deux régions.

Les Pays de la Loire comprennent 71 intercommunalités, y compris 4 à cheval sur d'autres régions. Il existe quatre types d'intercommunalités :

- une **communauté de communes** (CC) regroupe plusieurs communes sans minimum de population ;
- une **communauté d'agglomération** (CA) vise les zones urbaines : elle doit former, lors de sa création, un ensemble

de plus de 50 000 habitants, autour d'une ou plusieurs communes-centres de 15 000 habitants. Ce seuil peut être adapté, afin de tenir compte des spécificités locales ;

- une **communauté urbaine** (CU) forme, à la date de sa création, un ensemble de plus de 250 000 habitants ;
- une **métropole** est créée dans les grandes aires urbaines, à partir

d'intercommunalités existantes qui atteignent un certain seuil de population. ●

► Référence

- « Intercommunalité : Téléchargement des fichiers relatifs aux EPCI à fiscalité propre et aux EPT », Insee Géographie, mars 2025.